

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

#### **PME**

Question écrite n° 108542

#### Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur les assises nationales de la simplification administrative qu'il a présidé le 29 avril 2011. Ces assises ont débouché sur l'annonce de 80 mesures dont certaines concernent directement les services de l'État, comme par exemple la mise en place d'une procédure de dépôt unique des pièces fiscales et sociales sur une plateforme dématérialisée (coffre-fort électronique). Cette mesure nécessitera en outre une modification du code des marchés publics. Il lui demande si ces mesures, qui touchent directement les services de l'État, seront mises en oeuvre dans le cadre de la RGPP.

### Données clés

Auteur : M. Jean-Yves Le Déaut

Circonscription: Meurthe-et-Moselle (6e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 108542

Rubrique: Entreprises

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4932 Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)